



## Les exploitations de «polyculture élevage» dans la Grande Région transfrontalière

Sur une étendue totale de plus de 65 000 km<sup>2</sup>, la Grande Région transfrontalière présente un territoire agricole de 2,7 millions d'hectares se caractérisant par une forte présence de prairies permanentes dans certains secteurs de la région.

Le système de «polyculture élevage» y est très représenté, avec 13 % des structures et 22 % de la surface agricole utilisée (SAU) valorisée. Cette étude ne prend pas en compte les élevages spécialisés, notamment l'orientation «bovin lait». Ainsi, sur l'orientation étudiée, les situations divergent fortement d'une région à l'autre tant sur la taille de ces exploitations que sur l'évolution de leurs structures. Le taux de perte de ces exploitations se situe autour de 3,5 % par an entre 2005 et 2013. Cependant, leur agrandissement permet de maintenir leur surface exploitée autour de 600 000 hectares en 2013. La région Lorraine comprend à elle seule la moitié des exploitations «polyculture élevage» de la Grande Région et 60 % de la SAU qu'elle valorise. Pour le secteur allemand, la perte d'exploitations est plus sensible en Rhénanie-Palatinat qu'en Sarre.

En conséquence, la SAU moyenne de ces exploitations progresse plus ou moins dans toutes les zones entre 2005 et 2013. La part des UGB dans les exploitations «polyculture élevage» passe de 18 % à 21 % au sein de ces structures pendant cette période, en majorité du fait de la région Lorraine. La main-d'œuvre est quasiment stable du fait d'évolutions très contrastées d'une région à l'autre.

Enfin, le revenu brut d'exploitation varie fortement en fonction des années et des régions. Si les revenus lorrains, par exploitation, apparaissent supérieurs à la moyenne de la Grande Région, ils sont très en deçà de celle-ci lorsqu'ils sont ramenés à l'unité de travail.

Sur le territoire de la Grande Région, le secteur agricole valorise 2,7 millions d'hectares pour 46 300 exploitations agricoles. Au sein de cet ensemble, les exploitations de «polyculture élevage» représentent une part significative avec près de 13 % des structures et 22 % de la superficie agricole utilisée (SAU).

La région Lorraine regroupe à elle seule près de la moitié des exploitations de «polyculture élevage» de la Grande Région et plus de 60 % de la SAU qu'elles exploitent. Dans cette région, une exploitation sur quatre présente cette orientation et celle-ci concerne un tiers de la SAU du territoire. De plus, les structures s'y distinguent par leur taille, bien supérieure à la valeur moyenne de l'ensemble de la Grande Région, tant par la surface exploitée, le cheptel détenu, que

par la main-d'œuvre mobilisée. Dans les autres régions, l'orientation «polyculture élevage» est moins représentée, ne dépassant pas 15 % des exploitations et 20 % de la SAU régionale. La situation de la Wallonie est cependant particulière puisque cette activité est très localisée au Nord-Ouest de la région, où elle représente jusqu'à 22 % des exploitations et 27 % de la SAU dans la province du Hainaut.

### Un quart d'exploitations en moins

Entre 2005 et 2013, le taux de disparition moyen des exploitations de «polyculture élevage» dans la Grande Région se situe autour de 3,5 % par an (1 900 exploitations soit 25 % en moins au total en huit

ans), proche de celui observé pour l'ensemble des exploitations de la zone. Cependant, sur la période, les exploitations de «polyculture élevage» maintiennent leur surface exploitée autour de 600 000 hectares soit 22 % de la SAU totale en 2013 (21,6 % en 2005).

Mais ce premier constat cache de fortes disparités selon les territoires. Ainsi, la dynamique de développement, avec ses conséquences sur la taille des structures et la part représentée par les exploitations de «polyculture élevage», varie d'une région à l'autre.

Entre 2005 et 2013, le taux de disparition des exploitations diffère d'une région à l'autre. Il atteint 5 % par an pour la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie, contre 1,6 % seulement en Lorraine. Un écart plus marqué que pour l'ensemble des exploitations :

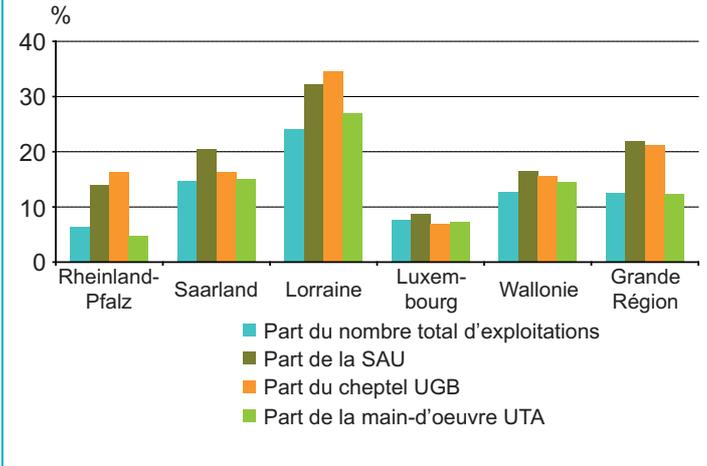
### Les données de cadrage des exploitations de «polyculture élevage» de la Grande Région en 2013

Régions (NUTS 2*)	Ensemble des exploitations		Exploitations de «polyculture élevage»				
	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	SAU moyenne (ha)	Cheptel moyen* UGB	Main-d'oeuvre* moyenne UTA
Rheinland-Pfalz	19 070	706 950	1 210	98 350	81	48	1,48
Saarland	1 230	77 920	180	15 920	88	41	1,50
Lorraine	11 100	1 130 340	2 670	363 450	136	94	1,77
Luxembourg	2 080	131 040	160	11 510	72	71	1,63
Wallonie	12 830	692 570	1 620	113 770	70	92	1,48
<b>Grande Région</b>	<b>46 310</b>	<b>2 738 820</b>	<b>5 840</b>	<b>603 000</b>	<b>103</b>	<b>82</b>	<b>1,62</b>

Source : Eurostat - Esea 2013

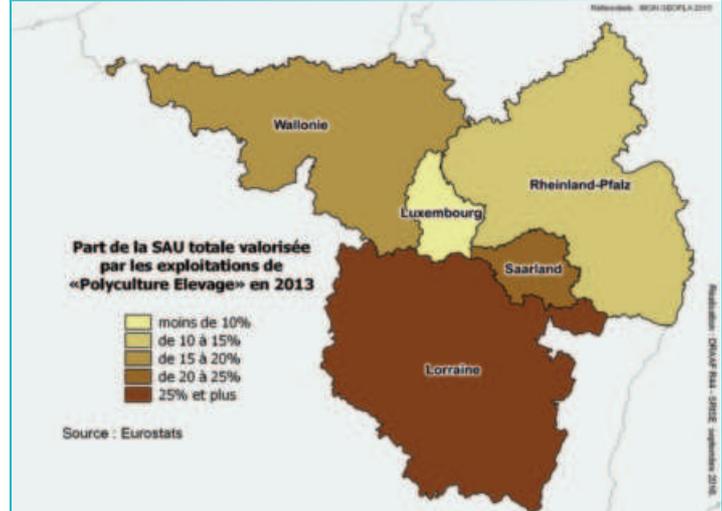
\* voir définitions

### Importance de l'orientation «polyculture élevage» selon les régions en 2013



Source : Eurostat - Esea 2013

### Importance de la part de la SAU des exploitations «polyculture élevage»



la Rhénanie-Palatinat perd en effet 3,5 % de ses exploitations par an, toutes orientations confondues, et la Lorraine 2,4 %.

En terme de surface, les évolutions sont également contrastées. La perte annuelle de SAU des exploitations de «polyculture élevage» dépasse les 3 % en Wallonie alors que la Lorraine présente une progression de 1,6 %. Cette dernière enregistre un agrandissement de ses structures, ce qui lui permet d'occuper plus de territoire en 2013 qu'en 2005. Concrètement, les exploitations de Wallonie ont perdu 34 000 hectares de SAU alors que, pour la même période, celles de Lorraine gagnaient 43 000 hectares.

Pour le secteur allemand, le constat est également partagé. Le nombre d'exploita-

tions de «polyculture élevage» diminue fortement en Rhénanie-Palatinat (- 5 %), ce qui conduit à une perte de près de 11 000 hectares entre 2005 et 2013. En revanche, le taux de perte annuel des exploitations est deux fois moins important en Sarre (- 2,5 %) et, de ce fait, la SAU reste quasiment stable pendant cette période.

En conséquence de ces évolutions, la SAU moyenne des exploitations de «polyculture élevage» progresse globalement dans toutes les zones entre 2005 et 2013. On observe cependant une accélération de la tendance entre 2010 et 2013, notamment en Lorraine et en Sarre, régions dans lesquelles cette taille moyenne augmente de 5 % par an. Elle tend en revanche à stagner en Wallonie, et même à baisser au Luxembourg.

Au sein de la Grande Région, la part des UGB détenues dans les exploitations de «polyculture élevage» passe de 18 % à 21 % entre 2005 et 2013. Cette évolution est essentiellement le fait de la Lorraine. Le cheptel est presque exclusivement bovin, en Lorraine comme en Wallonie, alors qu'il est mixte dans les autres régions, alliant ateliers bovin et porcin.

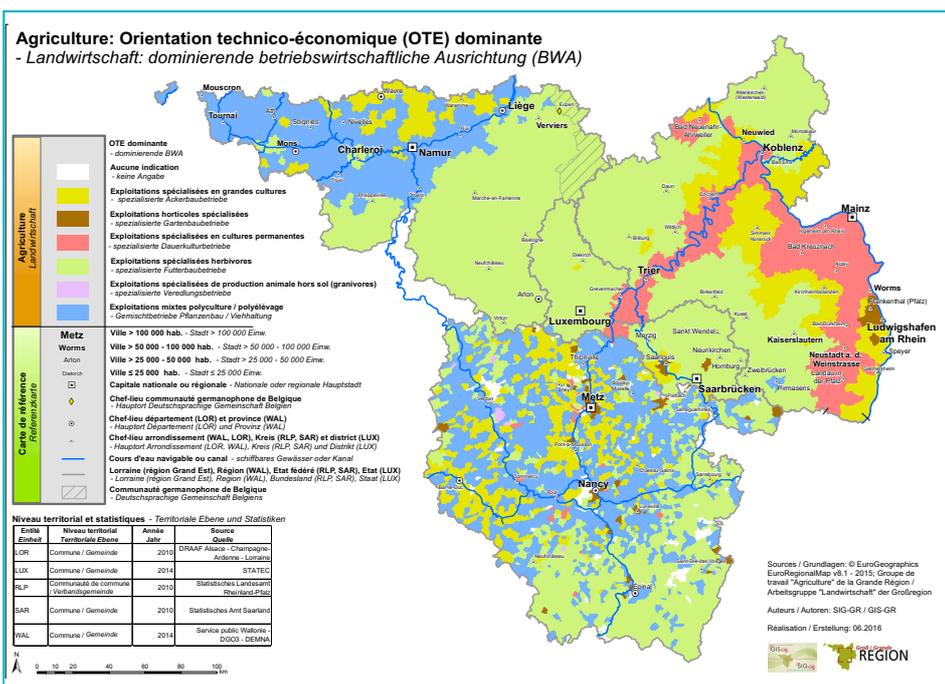
En Sarre, en Lorraine et en Wallonie, l'évolution du cheptel apparaît corrélée à celle de la main-d'œuvre, contrairement à Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg.

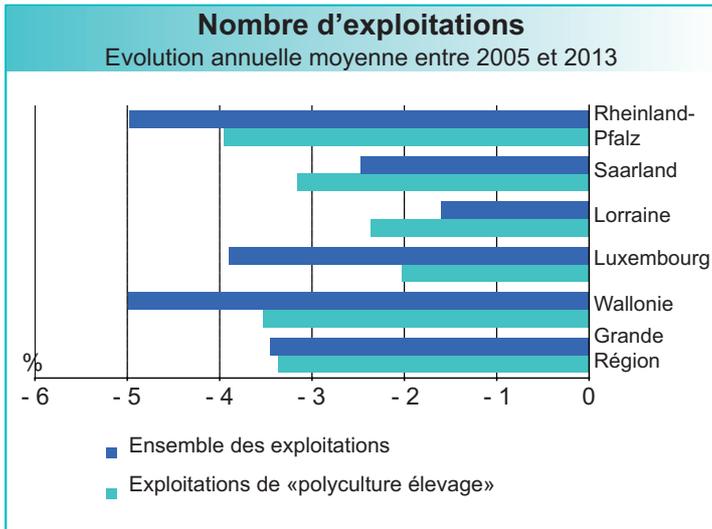
### Des résultats économiques contrastés

Les structures des exploitations moyennes et grandes de «polyculture élevage» étant très hétérogènes selon les régions, leurs résultats économiques le sont tout autant.

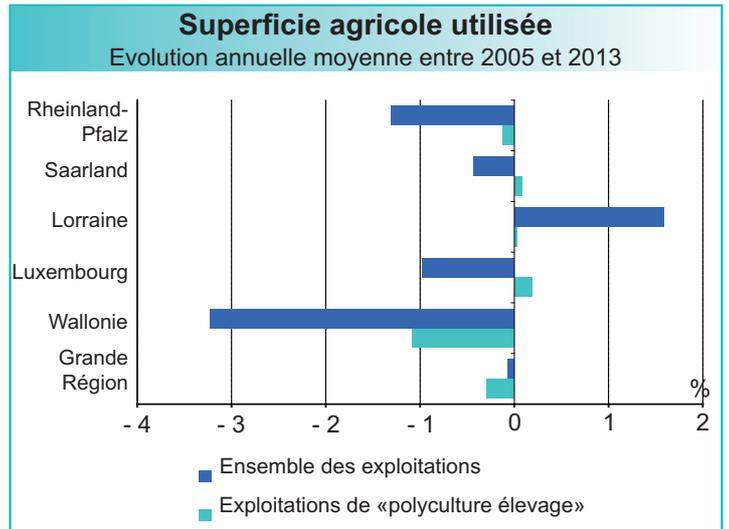
Le revenu brut d'exploitation mesure la ressource dégagée par l'activité de production de l'exploitation, en intégrant les subventions et en déduisant les charges relatives aux consommations intermédiaires. Si on étudie l'évolution de cet indicateur depuis 2004, on observe que c'est en Lorraine, où les structures d'exploitation sont les plus grandes, qu'il est le plus élevé. La moyenne triennale 2011-2013 s'établit à 150 600 euros. Mais c'est aussi dans cette région que cet indicateur est soumis à la plus forte variabilité.

Le Luxembourg et la Wallonie viennent en deçà avec un revenu brut respectivement de 126 700 euros et 115 300 euros en moyenne triennale 2011-2013. Ces deux régions présentent comme particularité de dégager un produit brut à l'hectare bien supérieur à celui des autres régions. Mais,

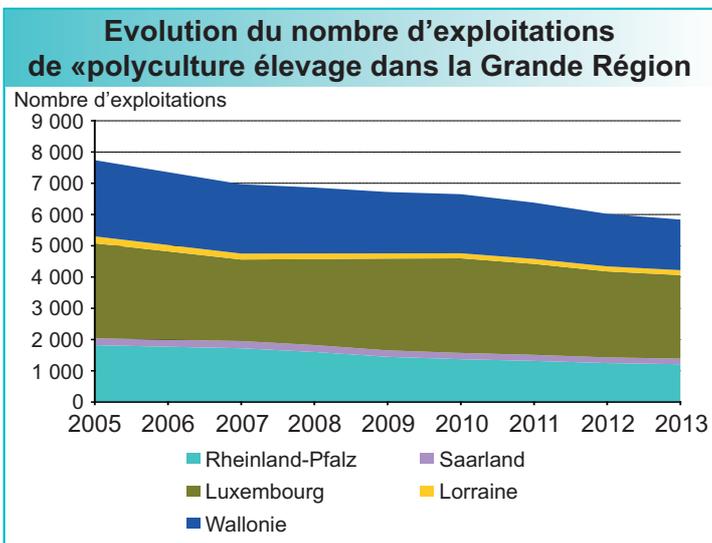




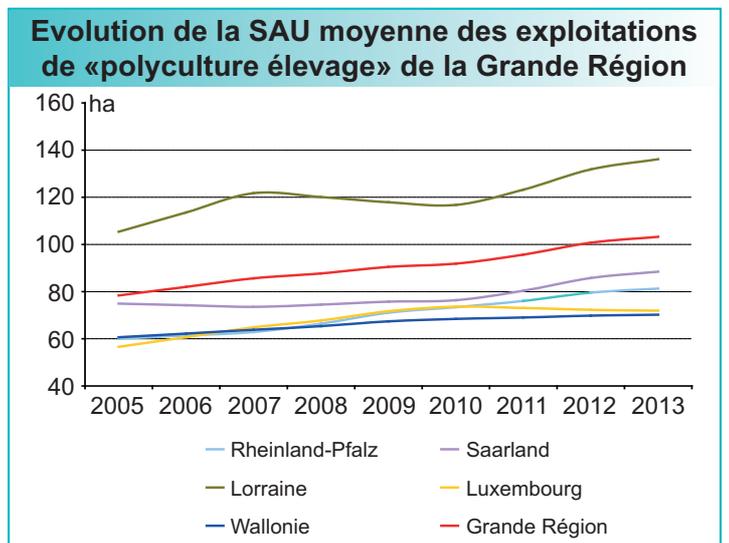
Source : Eurostat - Esea 2013



Source : Eurostat - Esea 2013



Source : Eurostat - Recensement agricole - Esea

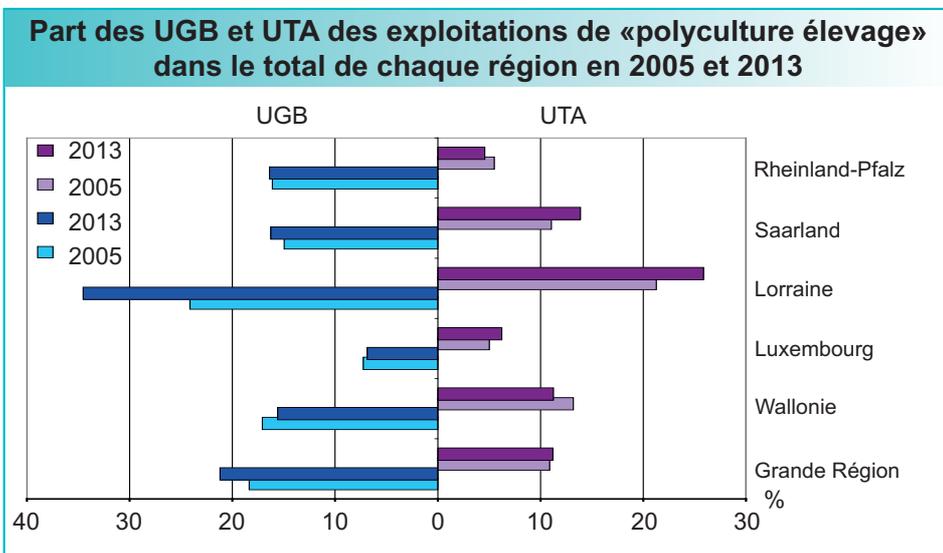


Source : Eurostat - Recensement agricole - Esea

en regard, les charges de consommations intermédiaires sont les plus élevées à l'hectare, traduisant ainsi des pratiques intensives.

Les structures plus modestes des deux Länder allemands ont un revenu brut triennal moyen de 66 300 euros en Rhénanie-Palatinat et de 60 300 euros en Sarre.

A noter un élément qui permet d'atténuer les variations du revenu : la part de la production de services dans la valeur du produit brut total atteint 21% dans les exploitations du Luxembourg, alors qu'elle est comprise entre 3 et 7 % dans les autres régions.

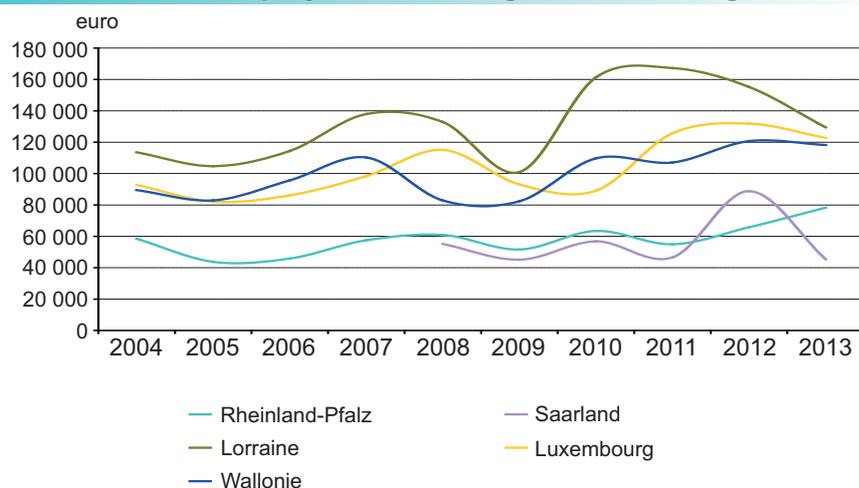


Source : Eurostat - Esea 2005 et 2013

De l'indicateur précédent, on déduit les autres charges d'exploitation, à savoir les amortissements, les charges salariales, les fermages et les charges financières. On calcule ainsi le revenu net d'exploitation, que l'on ramène à l'unité de travail non salarié ; ce nouvel indicateur correspond à la rémunération que l'exploitant tire de son activité et de son patrimoine.

En Lorraine, des amortissements importants, un fermage élevé et une main-d'œuvre non salariée conséquente, pèsent sur le revenu net qui s'établit à près de 15 000 euros par actif non salarié. Ce sont les exploitations les plus endettées (48 %) et les subventions qu'elles touchent représentent 46 % de leur revenu.

### Evolution du revenu brut d'exploitation en orientation «polyculture élevage» selon les régions



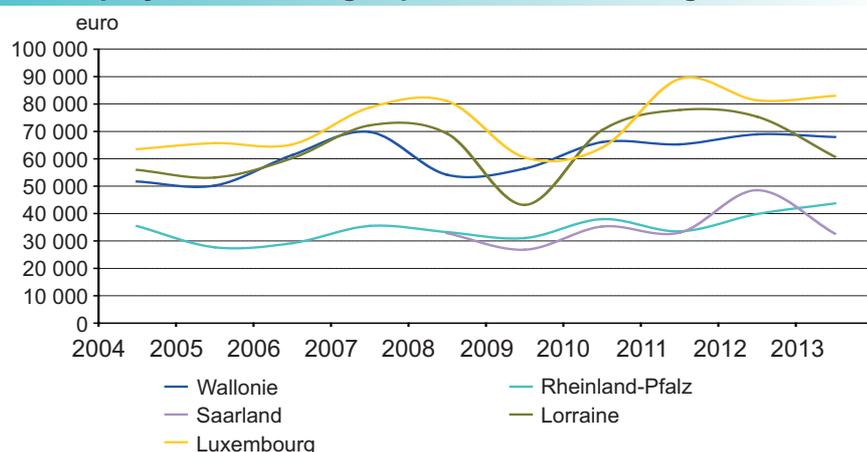
Source : Eurostat - Rica - Exploitations moyennes et grandes

Les exploitations du Luxembourg et de Wallonie ont un revenu moyen de même ordre, respectivement 36 500 euros et 37 300 euros par actif non salarié. Elles ont la particularité d'avoir un fort patrimoine immobilisé, notamment par le foncier qui est détenu en propriété.

Les exploitations de Rhénanie-Palatinat, qui présentent certains ratios équivalents aux exploitations de Lorraine, ont néanmoins des charges d'amortissement plus modérées, qui leur permettent de dégager un revenu de 22 700 euros par actif. Elles ont le taux d'endettement le plus faible de toutes les régions ; il n'est que de 14 %.

Les exploitations de Sarre, dont les structures sont davantage axées sur les productions végétales, ont dégagé un revenu de 8 400 euros par actif non salarié. Les subventions ont représenté 68 % de leur revenu, proportion nettement plus élevée que dans les autres régions.

### Evolution du revenu brut d'exploitation de l'Otex «polyculture élevage» par UTA selon les régions



Source : Eurostat - Rica - Exploitations moyennes et grandes



### Quelques indicateurs et ratios économiques en 2013 selon les régions

<i>en euros, moyennes par exploitations</i>	Rheinland-Pfalz	Saarland	Lorraine	Luxembourg	Wallonie
Exploitations représentées	920	120	1 800	120	1 540
Production brute standard (dimension économique)	135	94	214	145	193
Produit brut par hectare	1 537	1 034	1 452	2 284	2 848
Part du produit animal dans le produit brut total	44 %	39 %	52 %	41 %	45 %
Consommations intermédiaires par hectare	1 111	900	1 107	1 623	1 833
Part du solde de subventions dans le revenu brut d'exploitation	43 %	68 %	46 %	50 %	32 %
Total capitaux (actif)	630 731	510 686	723 891	1 262 441	945 916
Taux d'endettement	14 %	17 %	48 %	24 %	22 %
<b>Revenu brut d'exploitation</b>	<b>78 245</b>	<b>45 489</b>	<b>129 500</b>	<b>122 781</b>	<b>118 219</b>
Valeur ajoutée nette par UTA	30 129	18 815	30 632	40 609	51 079
Revenu net d'exploitation	35 861	10 680	26 580	41 992	61 944
<b>Revenu net d'exploitation par actif non salarié</b>	<b>22 697</b>	<b>8 409</b>	<b>14 933</b>	<b>36 515</b>	<b>37 316</b>

Source : Eurostat - Rica - Exploitations moyennes et grandes

## Méthodologie / Définitions

**Univers de l'étude** : Cette publication a permis la comparaison entre les exploitations «polyculture élevage» classifiées selon les orientations dominantes des exploitations. Pour les données de cadrage, il s'agit de l'agrégation des orientations grandes cultures-herbivores mixtes, diverses combinaisons cultures-élevage mixtes, et polyélevage à orientation herbivores. En ce qui concerne le Rica, il s'agit de l'association des exploitations moyennes et grandes à orientation «cultures et élevage» (code 80).

Les exploitations «polyculture élevage» correspondent à des exploitations non spécialisées non présentes dans les orientations classées de 1 à 7 et dont la PBS se constitue :

- soit de plus d'un tiers en grandes cultures et plus d'un tiers en PBS herbivores et fourrage.
- soit d'autres cas de figure à l'exception des cas traités dans l'orientation précédente (Otex 83).

**NUTS** : La nomenclature NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques) est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'UE qui sert de référence pour la collecte, le développement et l'harmonisation des statistiques régionales et pour les analyses socio-économiques des régions.

**NUTS 1** : Grandes régions socio-économiques

**NUTS 2** : Régions de base pour l'application des politiques régionales

**NUTS 3** : Petites régions pour des diagnostics particuliers

**Recensement agricole** : Enquêtes exhaustives auprès des exploitations agricoles réalisées en 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010.

**Esea** : Une enquête statistique sur la structure des exploitations agricoles est réalisée au même moment dans tous les pays européens conformément au règlement n° 1166/2008 du parlement européen et du conseil du 19 novembre 2008. Ces enquêtes sont destinées à faire le point sur les évolutions des structures de production agricole entre deux recensements de l'agriculture.

**Cheptel moyen UGB** : Total des UGB dans les exploitations ayant du cheptel / Nombre total d'exploitations

**Main-d'œuvre moyenne UTA** : Total de la main-d'œuvre (salarisée et non salarisée) directement employée par l'exploitation / Nombre total d'exploitations

**UGB (Unité de Gros Bétail)** : Variable créée à partir de coefficients permettant de comparer entre eux les différents animaux et de les additionner.

**UTA (Unité de travail annuel)** : Unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

**EU FAND (European Farm Accountancy Data Network)** : Système européen d'enquêtes par sondage effectuées chaque année pour recueillir des données comptables des exploitations agricoles, dans le but de surveiller les activités génératrices de revenus et d'affaires des exploitations agricoles de l'UE.

**Rica (Réseau d'Information Comptable Agricole)** : Source de données micro-économiques collectées selon des principes comptables harmonisés dans les états membres de l'Union Européenne. Il permet d'évaluer le revenu des exploitations agricoles et l'impact de la politique agricole commune. Le champ d'étude concerne les exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire dont la Production Brute Standard est supérieure à 25 000 euros.

**Revenu Brut d'Exploitation** : Produit brut – consommations intermédiaires + solde subventions et taxes d'exploitation.

**Valeur Ajoutée Nette d'Exploitation** : Représente la rémunération des facteurs fixes de production, travail, terre et capital, qu'ils soient externes ou familiaux.

**Revenu Net d'exploitation** : Représente la rémunération des facteurs fixes de production et la rémunération de l'exploitant (non salarié).

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)**

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont-Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

courriel : [srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr)



Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD

Directeur de publication : Claude WILMES

Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO

Rédacteurs : Marie-Pascale VEBER, Sandrine ZORN, Claude WILMES

Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 2496-5502